



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sommet du G5 Sahel

Question au Gouvernement n° 15

Texte de la question

SOMMET DU G5 SAHEL

M. le président. La parole est à M. M'jid El Guerrab, pour le groupe La République en marche.

M. M'jid El Guerrab. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, vous étiez ce week-end au Mali, au côté du Président de la République, pour participer au G5 Sahel. Vous avez apporté le soutien de la France à cette nouvelle organisation régionale dans la lutte contre le terrorisme. Je suis élu d'une circonscription située aux avant-postes dans ce combat, d'un territoire qui regroupe l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest. Dans cette région, comme sur tout le continent africain, la France est attendue. Ce qui se passe au Nord Mali et dans l'ensemble de la région sahélienne est l'affaire de tous.

C'est d'abord l'affaire de nos compatriotes établis dans cette zone, qui sont victimes du terrorisme. C'est aussi l'affaire de l'Europe, car une Afrique instable n'est dans l'intérêt de personne. C'est enfin l'affaire de nos soldats. Depuis janvier 2013, vingt soldats français ont trouvé la mort au Sahel durant leur mission ; je souhaite leur rendre ici un hommage appuyé. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM, LR, MODEM, LC, NG et GDR.*)

Monsieur le ministre, que pouvez-vous nous annoncer du degré de mobilisation de nos partenaires européens en faveur de la sécurité au Sahel ? Comment la France compte-t-elle mieux protéger nos concitoyens établis dans cette région du monde ?

La lutte contre le terrorisme, c'est plus d'éducation, plus de formation, plus d'infrastructures, plus de coopération et surtout plus de développement économique. Le Président de la République a engagé une nouvelle relation avec l'Afrique, empreinte de confiance et de respect, dans le cadre d'un partenariat équilibré. Quelle sera donc notre nouvelle politique en matière d'aide publique au développement ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Comme vous l'avez rappelé, monsieur le député, dimanche dernier se sont réunis à Bamako les chefs d'État de ce que l'on appelle le G5 Sahel, c'est-à-dire la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Tchad et le Burkina Faso. Ils ont pris la décision de mettre en œuvre une force militaire dite conjointe. C'est une bonne nouvelle : c'est la prise en main et en compte par les Africains eux-mêmes de leur sécurité.

Cette force conjointe de 5 000 hommes aura un état-major unique. Elle sera soutenue par la France ; le Président de la République, qui était l'invité d'honneur de la rencontre, l'a souligné. Elle sera soutenue par les

Nations unies, puisqu'à la demande de la France la résolution 2359 du Conseil de sécurité a été adoptée, qui légitime cette action et offre la perspective d'une conférence des donateurs qui se réunira en septembre pour accompagner financièrement et techniquement la manœuvre. La force conjointe aura aussi le soutien de l'Union européenne, qui a déjà décidé le versement de 50 millions d'euros dans le cadre de la Facilité africaine de paix.

Mais la réunion de Bamako a aussi permis de réaffirmer la nécessité de mettre en œuvre très concrètement les accords d'Alger, conclus il y a deux ans et qui, aujourd'hui, patinent sérieusement alors qu'ils sont indispensables au processus de paix. En outre, à la demande du Président de la République, une orientation a été prise afin de lancer une action de solidarité et de développement dans le cadre de ce qu'il a appelé l'alliance pour le Sahel, qui va permettre un véritablement codéveloppement du secteur. Vous voyez que la réponse est à la fois politique, sécuritaire et économique. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. M'jid El Guerrab](#)

Circonscription : Français établis hors de France (9^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 15

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 juillet 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 juillet 2017](#)